

Conseil Académique
Mardi 3 Juin 2014

Recherche & Valorisation
Bilan à mi-parcours

Aix***Marseille**
université

POUR DRESSER LE BILAN

Rappel des axes du volet recherche et valorisation d'AMU (2012-2017)

Quelles actions ont été engagées au regard des objectifs annoncés

I Rappel des axes du volet recherche et valorisation : Une recherche structurée, soutenue et conduite en partenariat avec les grands organismes de recherche

Orientations stratégiques

Favoriser la créativité, prise de risques, recherche fondamentale et finalisée, pluridisciplinarité et spécialisation

En partenariat avec EPST

- Donner du temps aux EC, conditions favorables aux plus jeunes
- Dotations fonctionnement sur critères + FIR
- BQE consacré à la recherche (nouvelles thématiques, pluridisciplinaires)
- Recrutement d'EC à haute valeur ajoutée
- Politique prévisionnelle de recrutement des BIATSS (grandes plateformes)
- Favoriser l'émergence de thématiques (prise de risque)

Les acteurs interviendront de façon complémentaire sur les orientations et priorités définies par le CS

- **L'unité de recherche** : brique fondamentale
- **Les pôles** : afficher les forces interdisciplinaires de la recherche (animation scientifique, mobilisation pour les APP nationaux et européens, expression des besoins)
- **les instances** : CS (définition des orientations) COS (expertise internationale pour préparer les futures évolutions)
- Simplification du fonctionnement des unités dans la gestion financière en lien avec les EPST (DGG, PSP, Contrat de service,...) des antennes de campus de la DRV

Coordination et promotion de la formation doctorale

- Positionnement des ED et du Collège doctoral : harmonisation et uniformisation des pratiques, offre de formation et initiatives en faveur de l'insertion des docteurs

Assistance et accompagnement des unités de recherche

- La cellule Europe de la DRV/ PVM : développement de l'assistance aux laboratoires
- Cellule de montage de projets : ANR notamment
- Valorisation de la recherche : développement de partenariats, création d'activités de transfert (SATT, incubateurs)

II Les actions engagées : bilan réalisé ou en cours, ce qui n'a pas été engagé

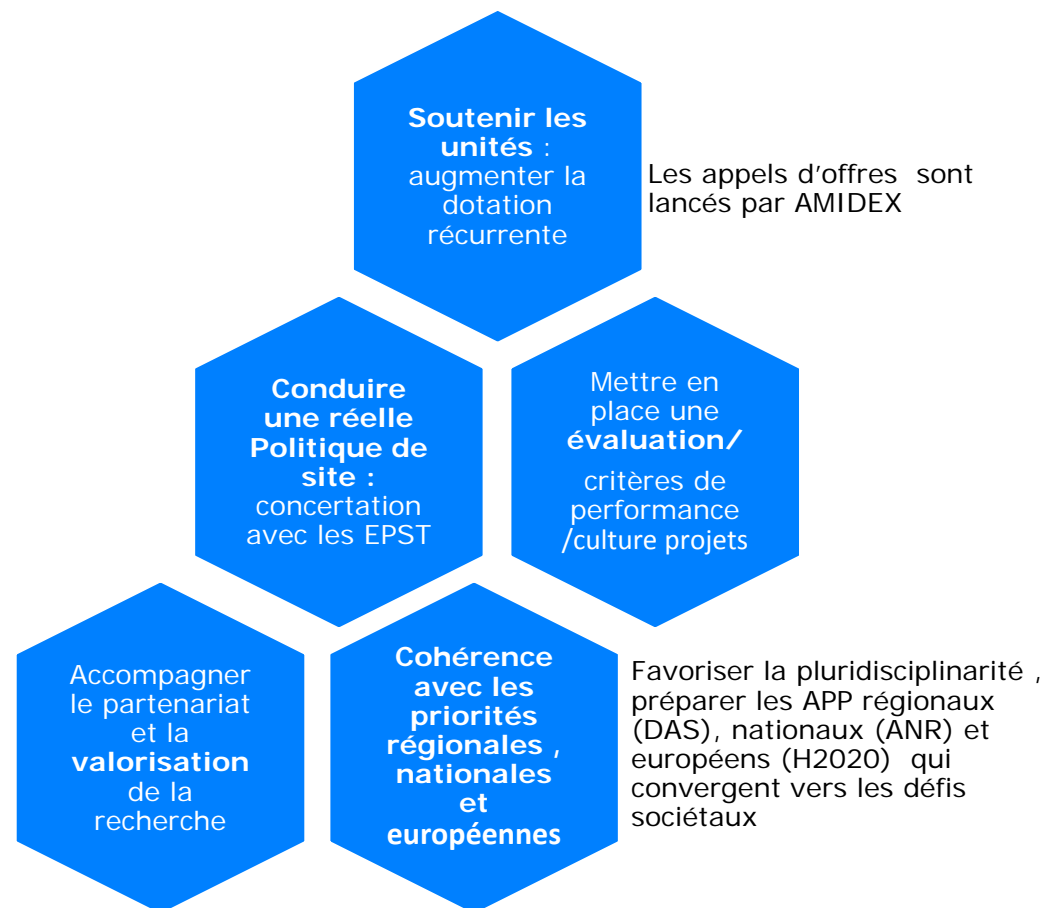
Les grandes orientations qui ont défini la Politique recherche conduite depuis 2012 :

Pour accompagner la politique recherche, évolution de la gouvernance recherche :

3 Chargés de mission auprès du VP recherche depuis 2013 :

- Relation avec les structures de recherche
- Coopérations internationales recherche
- PIA (hors Amidex) et plateformes

- VP délégué Valorisation
- VP Délégué Culture scientifique
- Chargé de mission Patrimoine scientifique



1. Donner davantage de temps aux enseignants chercheurs

- **DECHARGES aux :**

Directeur d'unités

responsables scientifiques **d'ANR JC** dès 2012

Modulation de services pour **MCF nouvellement recrutés**

Coordonnateurs de Pôles de Recherche Interdisciplinaires et Intersectoriels (PR2I)

2. Soutien financier d'AMU au développement de la recherche

- Soutien aux **unités**

- **Augmentation moyenne** des dotations récurrentes : 30%

- **FIR annuels** : colloques/Chercheurs invités depuis 2012 **FIR pluridisciplinarité (AMIDEX)** en 2014

- Apport d'une partie de la dotation sur **critères de performance** depuis 2013

- Soutien aux **Fédérations** depuis 2014

(dotation de base + introduction d'une évaluation et d'un soutien sur projet)

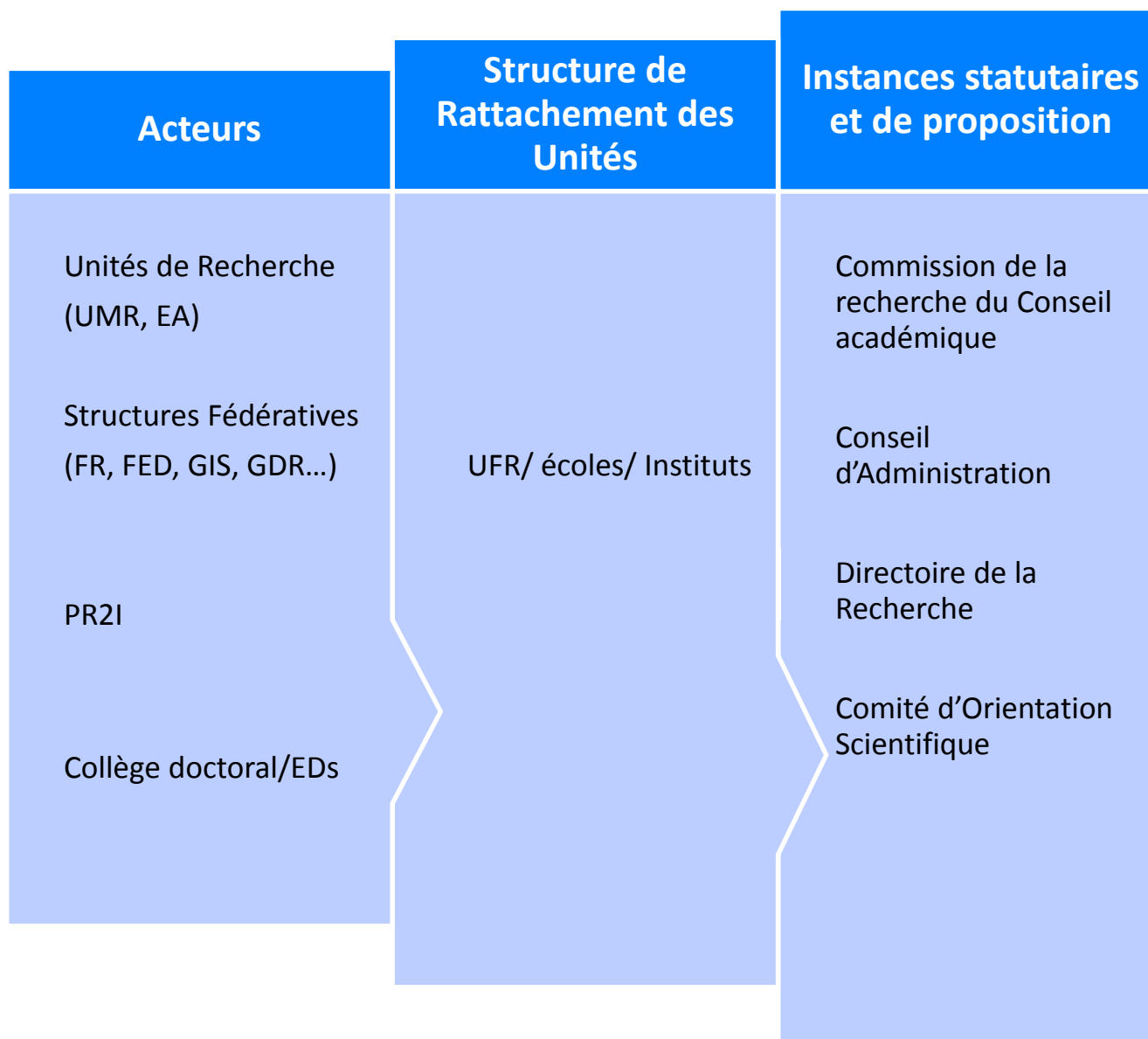
- Soutien aux **plateformes** (**en cours** : état des lieux, label sur critères, mise en place de consortium thématiques)

3 . Politique de prise de risques, évolution dans le contexte national et international

- Actions qui se sont appuyées sur
 - **AMIDEX** : l'appel à projets émergence notamment
 - **Actions des PR2I** financement de projets pluridisciplinaires au titre d'AMIDEX (2014)

4 . Structuration recherche /instances

- **Unités de recherche : cartographie** (DAS, pôles compét., PR2I, Composantes ppales et secondaires)
- **Création des PR2I (5) pour afficher de réelles forces interdisciplinaires de la recherche : Humanités** (Diversité des langues, des cultures, des économies et des sociétés), **Energies** (Sources, Usages, Territoires, Politique et Sécurité énergétiques), **Environnement** (Hommes, Milieux, Sociétés), **Santé & Sciences de la Vie** (Innovations Biologiques & Biomédicales, Enjeux sanitaires et sociaux), **Sciences, Technologies Avancées, Ingénierie et Société**
- **Instances : fonctionnement des instances, Conseil Scientifique et Commission de la Recherche**
- **Comité d'Orientation Scientifique (COS)**



L'instance Recherche : Conseil Scientifique et Commission de la Recherche du conseil académique

les doyens et le directeur du Collège doctoral sont invités aux séances

- ⊙ **Mise en place du RI , méthodologie de travail , identification des critères d'attribution des moyens, appel à des experts du CS ou extérieurs pour la PES et l'avancement, par exemple**
- ⊙ **Mise en place du nouveau CS** : Bureau, principes de fonctionnement,
 - Gestion AMU des appels d'offres de la Région : Bourses doctorales régionales (une centaine de demandes), Appel à Projets volet Général/volet exploratoire
 - Réajustements du Contrat d'établissement : transfert d'équipes, fusion, changements de directeurs
 - Cotutelles internationales, dispenses de master
- ⊙ **Définition des critères d'attribution et des procédures d'AMU pour le CS et CSR** :
 - Critères pour l'attribution des : Eméritat, PES, CRCT, avancements des Enseignants chercheurs, recrutement d'ATER, campagne d'emploi (CdS), gestion des appels d'offres (Collectivités, fondations, mois invités, colloques....)
 - Procédure AMU d'autorisation d'inscription au diplôme d'HDR
 - Procédure AMU d'examen des demandes de classement et de reclassement des EC
 - Procédure de modulation de service pour les MCF nouvellement recrutés
- ⊙ **Approbation par le CS de règlements pour AMU** :
 - Charte anti plagiat (CS/CEVU), procédure relative aux missions d'expertise des doctorants contractuels, procédures uniques inscription et soutenances de thèse, allongement à 16 mois de la dernière année de thèse,...

- ⊙ **Répartition des moyens /Contrat d'Etablissement :**
 - Critères de répartition des dotations aux unités et du bonus performance, aux écoles doctorales
 - Répartition des Contrats doctoraux aux ED :classiques; « Président » d'AMU ; 6 Collège doctoral pour des projets de recherche interdisciplinaires ; bourses doctorales régionales sélectionnées par la Région PACA

- ⊙ **Europe :** Changement de LEAR (contact) et de PIC (identification) auprès de la CE pour AMU –certificat de méthodologie de la CE accepté – Charte des pratiques de bonne conduite des chercheurs signée par AMU

- ⊙ **Actualisation des chartes pour AMU :**
Charte des thèses, charte des signatures des publications

- ⊙ **Initiation d'une politique éditoriale AMU :** Réflexion sur l'Open Access, Signature déclaration de Berlin, Archivages...ouverture prochaine d'HAL AMU

- ⊙ **Mise en place de la Commission consultative des doctorants contractuels**

- ⊙ **Mise en place d'un comité d'éthique d'AMU**

- ⊙ **Ouverture vers le développement de partenariat :**
Présentation des pôles de compétitivités pour développer les partenariats avec le monde économique et des structures dont les activités intéressent la politique recherche de l'université (Fondation maladies rares, Presses universitaires AMU, VP Région pour SRI , recteur de l'université de Liège pour l'open édition, ...)

L'instance d'expertise internationale : Comité d'Orientation Scientifique COS

Rappel du rôle du COS

Constitué d'une quarantaine de scientifiques, il se réunit tous les 5 ans,
Avant l'élaboration du contrat d'établissement,
Son expertise internationale vise à préparer les orientations de la recherche de l'établissement

Calendrier prévisionnel pour le prochain COS

Désigner un coordonnateur



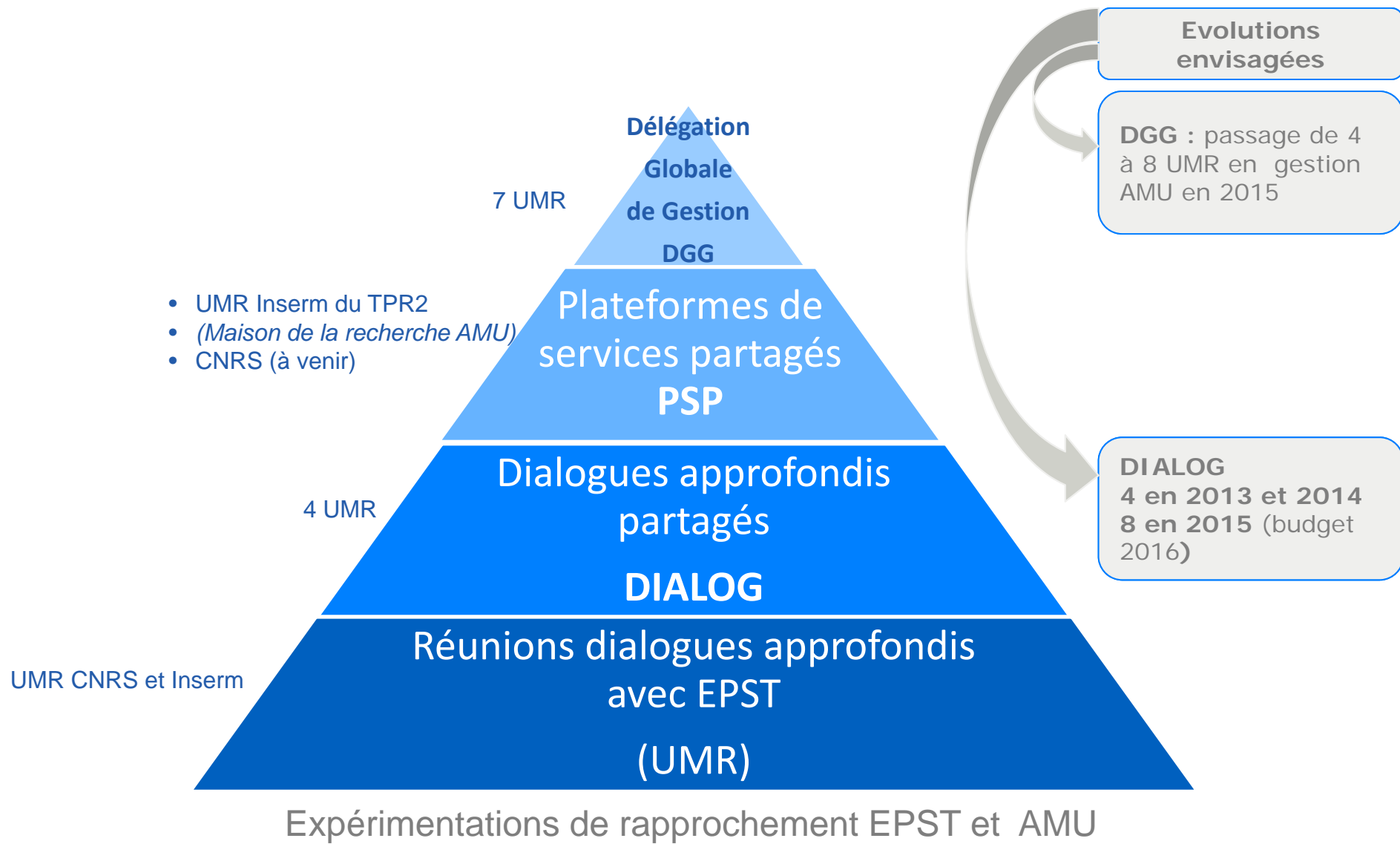
5 . Simplification du fonctionnement des unités de recherche, plus particulièrement les UMR

Dispositifs de coopérations avec les autres tutelles des UMR : Gestion partagée, harmonisation des procédures, règles de gestion communes

- Accords cadres : signés avec Inserm, Inra et DGA, en cours négociations, avec CNRS, ECM, CEA, IRSN, EHESS, EHESP, CIRAD
- Partage de gestion des unités avec les EPST (Inserm et CNRS)
Extension à tout AMU (CNRS) en cours
- Dialogues de gestion partagée unités dès 2012 + Expérimentation DIALOG (4 UMR)
- Délégation Globale de Gestion (DGG): élargissement en 2015

Organisation interne à AMU

- Origamu : services de proximité pour les labos =DRV de campus
+ Pôles recherche à la DRH et DAF= interlocuteurs dédiés et identifiés pour chaque labo



Assistance des laboratoires au montage de projets/contrats

Organisation cible Origamu septembre 2014

Directions centrales

DRV

Cellule Contrats :

Publics et DGG : gestion financière DAF

PIA (hors AMIDEX) : gestion financière DAF

Privés et H2020 [cellule Europe]: gestion financière PVM

Interface **SATT**
(valorisation)

DAF

Pôle recherche

Gestion financière des budgets/contrats des laboratoires

DRH

Pôle recherche

Recrutements : contractuels sur contrats de recherche

Doctorants

Post-doctorants



DRV Antennes de campus

(assistance de proximité labos, détection, montage, négociation,...)

7. Développement de services d'assistance des laboratoires

- **Cellule Europe (H2020) DRV / PVM**

8 personnes : 2 personnes amont, 6 personnes = 4 managers de projets et 2 gestionnaires dédiés

Position d'Aix-Marseille :

3^e université française en termes de nombre de participations au programme Coopération du 7^e PCRD (derrière l'UPMC et l'université J. Fourier à Grenoble)

dans les 200 premières universités européennes.

1^{ere} université française en terme de participation au programme Santé du 7^e PCRD

Augmentation régulière des projets AMU financés

- **Assistance au montage de projets (hors PCRD/H2020)**

Nouvelle organisation

- **Valorisation de la recherche**

SATT

8. développement de la valorisation de la recherche

Valorisation, transfert de technologie

Aix*Marseille
université
DRV

- Délégations
- FUI
- Licences Brevets SATT
- Créations d'entreprises
- Arbitrage projets de Valorisation
- Locaux/Hébergement de start-up
- Point contrats
- Gestion des litiges

COMITE DE VALORISATION D'AMU

Pôles de Compétitivités
&
Prides

SRI, SNRI


PROTISVALOR
AU SERVICE DE LA RECHERCHE
Créée en 2002

Gestion des contrats
avec l'industrie


SATT
SUD-EST
ACCÉLÉRONS LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES
Créée en 2012

Pré-maturation et
Maturation
Licensing


incubateur impulse
inter-universitaire
Créé en 2000

Création de start-up
d'entreprises


incubateur
**Belle
de Mai**

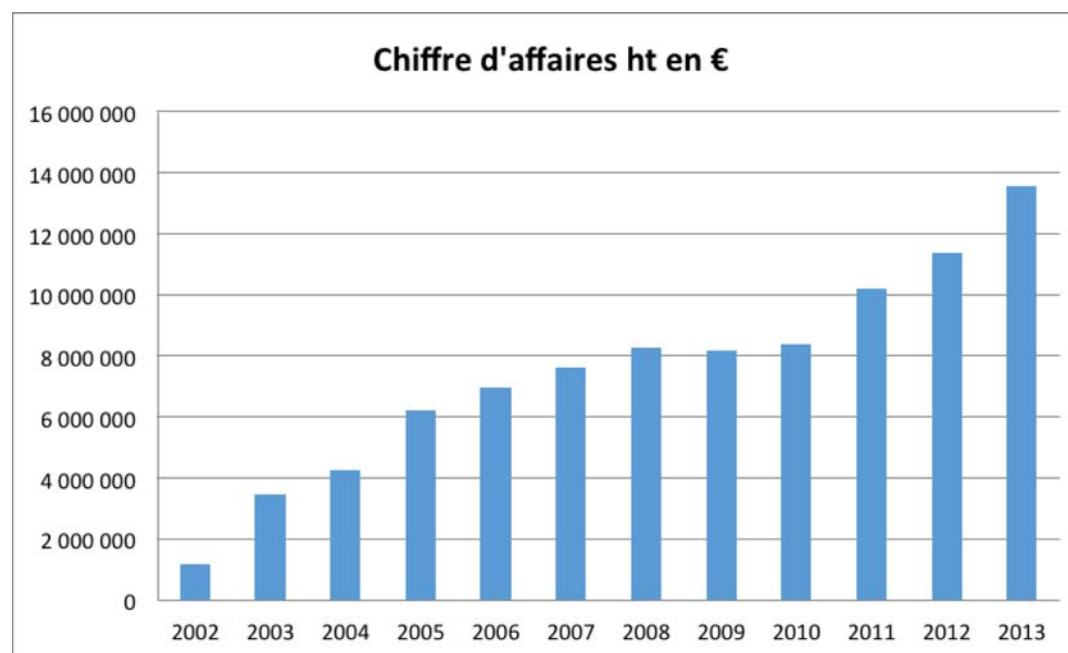
Entreprises

Bilan AMU/Protisvalor

Protisvalor est structuré autour de deux grands pôles d'activités : les contrats partenariaux (industriels et structures de droit privés) et les contrats européens. Le **chiffre d'affaire** en 2013 s'est élevé à **13,3 M€** en progression de 14 % par rapport à 2012.

	Contrats Partenariaux	Contrats Européens	Cimtech	Autres	Total
2010	4.025	3.769	0	0.564	8.358
2011	4.989	4.647	0	0.550	10.186
2012	5.496	5.259	0	0.658	11.313
2013	6.020	5.748	0.818	0.661	13.247

M€



Bilan de l'incubateur

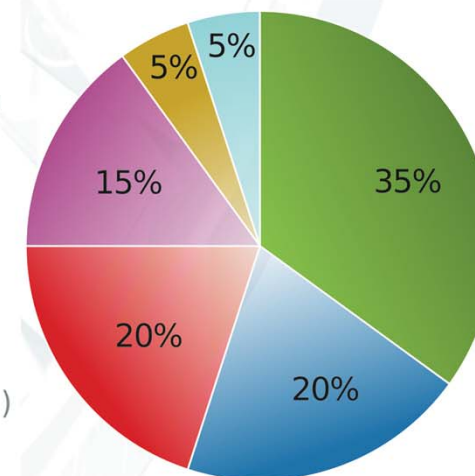


Quelques chiffres

- **100 %** de projets valorisant la recherche publique
- **100** brevets valorisés
- **135** projets accompagnés pour
- **107** entreprises créées
- **80 %** de projets convertis en entreprises
- **75 %** de taux de survie des entreprises
- **600** emplois directs et **1600** emplois induits
- **149 M€** d'investissements privés cumulés depuis l'origine
- **50 %** de lauréats du Concours National de la Création d'Entreprises
- **2009**, année de certification qualité **ISO 9001**: renouvelée pour la période 2012 - 2015

- « Multisectoriel » ou « Généraliste » sur 4 grands domaines scientifiques
- Couvrant les 4 départements de la région PACA OUEST (13, 84, 04 et 05)
- Un accompagnement « personnalisé » et un financement « au risque » durant 2 ans
- labellisé par une accréditation AFAQ iso 9001 version 2008 (certification 2009-2015)

- Sciences de la vie (biotechnologies, santé, alimentation, nutrition, etc.)
- Sciences et technologies de l'information communication (numérique, microélectronique, logiciels, etc.)
- Sciences pour l'ingénieur (mécanique, risques et sécurité, optique, photonique, etc.)
- Environnement (énergies, éco-conception, développement durable)
- Sciences humaines et sociales (cognition, industries culturelles, etc.)
- Mobilité (transports intelligents, tourisme, logistique, etc.)



Bilan de l'incubateur



Les Incubateurs en Provence Alpes Côte d'Azur



	Total	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Projets reçus	609	32	37	40	53	46	49	46	45	44	45	38	29	49	56
Projets expertisés	348	18	21	23	29	24	26	23	25	22	22	24	18	31	42
Projets qualifiés	189	9	12	16	19	13	16	12	12	11	10	13	10	14	22
Projets incubés	140	6	10	11	11	12	11	9	10	9	9	10	9	10	13
Projets arrêtés	25	0	2	3	0	0	3	2	1	2	2	1	3	6	0
Entreprises	105	5	6	9	13	9	8	8	9	9	7	4	9	5	4

Entreprise existe encore : 75 Entreprise n'existe plus : 30

Projet existe encore : 10 Projet n'existe plus : 25

Taux de survie : 75 %

Taux de survie actuel (depuis 2000) : 71,4%

Taux de transformation de projets en création d'entreprises (depuis 2000) : 75 %

Projets en cours d'incubation : 15 (5 sous forme d'entreprises et 10 sous forme de projets)

Chiffres clés de la SATT Sud Est

Création	2012
SAS au capital de	1 M€
Dotation totale	78 M€
1^{ère} dotation sur 3 ans	26 M€
Membres fondateurs	11
dont, Actionnaires	9
dont, membres fondateurs associés	2
Salariés permanents	35
Ingénieurs et techniciens sur projets	13

INDICATEURS SATT Sud Est au 31/12/13	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Total 2012-2013
Nombre de déclarations d'invention	78	100	178
Nombre de titres de PI déposés	40	50	90
Nombre de projets de maturation engagés	18	27	45
Nombre de projets transférés, dont :	6 licences	13 licences	19 licences
-nombre de licences concédées	0 start up	4 start up	4 start up
-nombre de start-ups créées			
Autres recettes (notamment, redevances relatives à l'exploitation des licences), hors subvention	73 280 €	166 475 €	239 755 €

Actions réalisées et à réaliser

Réalisées depuis 2012

- Harmonisation des procédures AMU...
- Mise en place et fonctionnement du CS (CR)
- Mise en place d'un comité d'éthique, de la CCDC
- **Contrat d'établissement** : répartition du budget recherche, dotations récurrentes (unités, ED, Fédérations) et dotations sur performance, FIR, décharges d'enseignement
- **Mise en place des PR2I** interdisciplinaires
- **Iméra**
- **Politique de site avec les partenaires d'AMU** : gestion des unités, convergence des objectifs (ex: CPER, partage de gestion)
- **Valorisation** : interface avec la SATT, comité de valorisation
- **développement de la Culture et du patrimoine scientifique**

A réaliser 2014

- **positionnement Ecoles doctorales/Collège doctoral**, objectifs et missions, rattachement AMU et soutien financier
- Finalisation du soutien aux **plateformes d'AMU**, rédaction de fiches plateforme
- Fonctionnement du **Conseil académique**
- **Déploiement d'HAL AMU**
- **Stratégie RI recherche**
- Lancement du **COS**
- **Cellule bibliométrie**

A réaliser 2015

- **politique RH** : Mise en place du **BQE**, actions pour optimiser l'affectation recherche EC, mesures incitatives pour attirer EC, ...
- **Evaluation Contrat établissement et projet recherche établissement**
- **Lobbying européen** (représentant AMU)
- **Innovation** : Lien Métropole/Région
- **Site web recherche**